

REGION DE SEGOU  
\*\*\*\*\*

REPUBLIQUE DU MALI  
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

PLATEFORME MULTI ACTEURS  
DE LA REGION DE SEGOU (PMA)



## **POINTS D'EXECUTION DES ACTIVITES 2021 DE LA PMA DE SEGOU DANS LE CADRE DU PARIIS MALI**

Château d'eau dans le PPM de Zangasso visité par la PMA/Ségou



DECEMBRE 2021

**Sommaire :**

1.INTRODUCTION.....	3
2.ROLES DE LA PMA .....	3
3.MISSIONS DE LA PMA.....	4
4. POINTS DE REALISATION DES ACTIVITES .....	6
5.BONNES PRATIQUES.....	10
6.CONCLUSION .....	10
7.IMAGES .....	10

## INTRODUCTION

- Le PARIIS-Mali s'est inspiré du CTRC-PNIP pour mettre en place lors de la journée de lancement des activités du projet dans la région, la Plateforme Multi Acteurs élargie aux acteurs parties prenantes du sous-secteur de l'irrigation en vue prendre en charge d'autres aspects qui ne figuraient pas dans le PNIP. C'est un espace de dialogues et de concertations entre les différentes parties prenantes partageant des intérêts ou des objectifs communs au sein de la ZIP (ressources en eau, filières, recherche de solutions pour le développement de l'irrigation ...). Elle a vocation de réunir et de rapprocher l'ensemble des acteurs locaux susceptibles d'intervenir dans la conception et la mise en œuvre des solutions d'irrigation.
- La PMA est créée par la décision n°0762/GRS-CAB du 03 octobre 2019. Elle présidé par le Gouverneur de la région et le secrétariat assuré par la DRGR.
- Elle fonctionnera sous forme d'atelier.
- Pendant la mise en place de cette PMA, un cahier de chargé a été validé par les membres et établi lors de la tenue du dernier atelier un plan d'action des activités à mener pour l'année.

### - ROLES DE LA PMA

- La PMA assurera une fonction de concertation et de gestion de connaissances sur la planification, la conception, la mise en œuvre des solutions d'irrigation et le processus de financement des solutions d'irrigation. Elles Constituent au niveau local un cadre de concertation, de diagnostic des problèmes, d'exploration d'opportunités et de recherches des solutions pour l'ensemble des acteurs et parties prenantes de l'irrigation. Dans ce sens, elles sont les lieux privilégiés d'expression des difficultés rencontrées, mais aussi des bonnes pratiques identifiées qui pourraient être capitalisées et diffusées.
- Spécifiquement, elle sera chargée des missions classiques du CTRC élargies à des missions de gestion des connaissances du PARIIS qui sont :
  - Participer à la mise en œuvre des solutions d'irrigation en identifiant les goulots d'étranglement et concourant à partager les solutions consensuelles face aux problèmes de l'irrigation ;
  - Assurer la fonction de concertation et de gestion des connaissances au niveau local sur la planification, la conception, la mise en œuvre et le processus de financement des solutions d'irrigation ;
  - Constituer un espace de visibilité permanent sur des thématiques clés à l'instar de la dimension genre, le foncier, etc. ;
  - Réaliser des inventaires des besoins en termes de connaissances des acteurs de la ZIP afin de faciliter la mise en œuvre des solutions identifiées ;

- Collecter et transmettre à l'UGP des requêtes et 'problèmes' de l'ensemble des acteurs locaux (individuels ou communautaires...);
- Contribuer à identifier les circuits de dissémination et de partage des connaissances et informations au niveau local ;
- Disséminer les connaissances produites au niveau national et régional ;
- Organiser des visites d'échanges de connaissances dans la ZIP ou entre ZIP et capitaliser les bonnes pratiques à travers la réalisation des reportages et témoignages etc.;
- Produire sur la base d'un cahier de charges, des informations à intégrer au processus de gestion des connaissances qui seront analysées et partagées au niveau national et régional ;
- Partager les connaissances acquises avec le plus grand nombre d'acteurs
- Mettre en place un mécanisme permanent de communication entre les acteurs et de capitalisation d'outils développés pour la mise à l'échelle.
- Contribuer à une harmonisation des points de vue des différents acteurs concernés
- Animer au niveau local un débat décloisonné entre opérateurs, services déconcentrés et producteurs sur les perspectives d'innovations des systèmes irrigués en cours, en vue de favoriser la mise en œuvre des solutions d'irrigation ;
- Alimenter la réflexion sur les enjeux stratégiques et les problématiques locales en vue de la consolidation des solutions d'irrigation ;
- Identifier des problématiques nécessitant des discussions à d'autres niveaux de concertations ;
- Favoriser également la communication, la collecte d'informations et la dissémination des connaissances.
- Promouvoir un processus d'innovation itératif au dépens d'un modèle linéaire de transfert « top-down ».
- Constituer le premier maillon d'institutionnalisation des solutions.
- **MISSIONS DE LA PMA:**
- Tenir régulièrement les réunions trimestrielles de la PMA ;
- Participer effectivement et efficacement aux échanges de connaissances ;
- Elaborer et soumettre à l'UGP un plan d'action annuel budgétisé pour validation;
- Mettre en œuvre le plan d'actions annuel validé par l'UGP ;

- Identifier et échanger sur des thématiques en lien avec la mise en œuvre des solutions d'irrigation du PARIIS Mali ;
- Evaluer la performance des approches d'irrigation existantes et faire des propositions d'amélioration ;
- Contribuer à la documentation des bonnes pratiques identifiées dans le secteur de l'irrigation ;
- Rédiger les Procès-verbaux des sessions tenues par la PMA ;
- Réaliser les inventaires des besoins en termes de connaissances des acteurs de la ZIP afin de faciliter la mise en œuvre des solutions identifiées ;
- Collecter et transmettre à l'UGP des requêtes et problèmes de l'ensemble des acteurs locaux;
- Participer aux capitalisations Multi-Acteurs des bonnes pratiques et innovations ;
- Organiser et Participer aux voyages d'échanges et visites de terrain ;
- Partager les connaissances acquises avec le plus grand nombre d'acteurs...;
- Contribuer à l'identification des circuits de dissémination et de partage des connaissances et informations au niveau local ;
- Créer un espace de visibilité permanent sur des thématiques clés à l'instar de la dimension genre, le foncier, etc. ;
- Mettre en place un mécanisme permanent de communication entre les acteurs et de capitalisation d'outils développés pour la mise à l'échelle ;
- Travailler à pérenniser les activités de la PMA, au-delà du PARIIS Mali, en réfléchissant sur des mécanismes de financement plus pérennes.
- Travailler à la reconnaissance officielle de la PMA et son institutionnalisation en lien avec l'UGP.
- 
-

**POINTS DE REALISATION DES ACTIVITES :**

- Ordre	- Dates	- Intitulé des activités	- Référence des correspondances	- Thématiques	- Acteurs		- Lieux
					- Res-pon-sables	- Associés	
- 1	- 10 au 13 février 2021	- Atelier d'opérationnalisation du GPCN	- Lettre n°030/DRGR-Ség	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présenter les documents sur le GPCN ;</li> <li>- Mettre en place du groupe national ;</li> <li>- Valider le cahier de charges et le plan d'action</li> </ul>	- UCGP,	- PMA	- Patronat National du Mali
- 2	- 23 au 25 mars 2021	- 1er atelier trimestriel 2021 de la PMA	- Lettre n°018/DRGR-Ség, avis d'invitation 0052/GRS/CAB	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présenter le plan d'action validé par l'UCGP ;</li> <li>- Faire l'état d'exécution des conventions des EAS ;</li> <li>- Valider le rapport annuel de la PMA ;</li> <li>- Discuter sur les modalités d'exécution des activités,</li> </ul>	- STPMA	- UCGP, EAS, opérateurs	- CRA

				- Présenter les résultats de la mission de diagnostic des sous projets T2			
- 3	- 23-25 mai 2021	- 2èm atelier trimestriel 2021 de la PMA	- Avis n°0091/GRS-CAB du 18/5/2021	- Echanger sur les documents de capitalisation ; - Préparer les visites d'expérience ; - Faire l'état de lieux des activités réalisées dans le cadre des conventions signées avec les (EAS)	- STPMA	- UCGP, EAS, opérateurs	- DRA
- 4	- 28 sept au 1er octobre 2021	- Visite d'échanges d'expérience de la PMA à Sikasso	- Ordre de mission N° 1112 / GRS-CAB du 24/9/2021	- Echanger avec les exploitants agricoles sur leur organisation au tour des aménagements et partager les expériences ; - Echanger avec les acteurs sur la mise en valeur agricole des aménagements notamment (l'acquisition des intrants, l'attribution des parcelles, la sécurisation foncière, les spéculations cultivées, l'entretien et la maintenance des infrastructures) et partager les expériences ;	- STPMA	- UCGP, EAS,	- Si-kasso

				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Echanger sur les rôles et les relations entre les différents acteurs (exploitants, collectivités, services techniques d'encadrement) dans le cadre du transfert des aménagements aux producteurs ;</li> <li>- Echanger sur les difficultés/contraintes rencontrées ;</li> <li>- Identifier les bonnes pratiques utilisées par les bénéficiaires dans la mise en valeur agricole et le mécanisme de pérennisation des infrastructures ;</li> <li>- Fournir des conseils et recommandations.</li> </ul>			
- 5	- 12-14 octobre 2021	- 3èm atelier trimestriel 2021 de la PMA	- Avis n°0167/GRS-CAB du 7/10/2021	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présenter, amender et valider le rapport de la visite d'échanges effectuées par les PMA ;</li> <li>- Présenter et valider le document de capitalisation du processus de sélection des sites et du processus de mise en place et opérationnalisation des PMA ;</li> <li>- Faire la revue des activités réalisées dans le cadre de la mise en œuvre des conventions signées avec les EAS ;</li> </ul>	- STPMA	- UCGP, EAS, opérateurs	- DRPS IAP

				- Valider le rapport du deuxième atelier 2021 de la PMA.			
- 6	- 11 au 13 novembre 2021	- Atelier de préparation du Programme de Travail et du Budget Annuel (PTBA) 2022	- Avis n°0191/GRS-CAB du 9/11/2021	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer les parties prenantes du projet sur les activités réalisées en 2021 par chaque acteur : UGP, EAS, OPDL, OSI, PMA ;</li> <li>- Echanger sur les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des activités en 2021 et proposer des solutions pour 2022 ;</li> <li>- Identifier par intervenant les activités à planifier pour 2022 ;</li> <li>- Contribuer à la consolidation du PTBA 2022 ;</li> </ul>	- UGP	- EAS, Opérateur, SAGI	- DRPS IAP
- 7	- 7-9 décembre 2021	- 4èm Atelier trimestriel 2021 de la PMA	- Avis n°0217/GRS-CAB du 3/12/2021	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présenter les bilans réalisés par acteurs ;</li> <li>- Valider le plan d'action 2021 PMA;</li> <li>- Préparer le plan d'action 2022 PMA</li> </ul>	- STP-PMA	- UGP, membre PMA	- DRPS IAP

8	- 28-29 décembre 2021	- 2èm Atelier 2021 du GPCN	- Avis 00041/MA-SG/PARIIS-Mali	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présenter le GPCN</li> <li>- Présenter et valider les résultats de l'étude sur l'irrigation de privée individuelle ;</li> <li>- Echanger sur les propositions de financement des sous projets T2 ;</li> <li>- Elaborer le plan d'action 2022</li> </ul>	- UGP	- MA, Membres GPCN	- CNPM
	- Autres Activités			-	-	-	-
9	- 14 janvier 2021	- Entretien avec les experts du PS en charge de planification de l'URCGP	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Echanger sur les activités menées dans le cadre de la mise en œuvre du projet ;</li> <li>- Identifier les difficultés rencontrées et les besoins d'appui en renforcement de capacités</li> </ul>	- Les experts PS	- UCGP (SMVA, EAS, OPDL)	- DRGR
10	- 18-19 mars 2021	- Mission d'introduction de l'ATN du PS en charge de planification sur certains sites de la 2ème génération	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Echanger avec les bénéficiaires des sous projet de la 2ème génération (CT et exploitants agricoles), les EAS sur les processus de planification, les démarches de sélections des sous projets et les contraintes ;</li> </ul>	- ATN (l'équipe de nièta conseil)	- Point focal DRGR	- Sénenkou, Dioro, Kolo, N'Gas

				- Fournir des informations d'ordre général sur le projet			sola, Ségou
- 11	- 13 avril 2021	- Entretien avec les partenaires stratégiques chargés des systèmes d'irrigation 1&3 et renforcement de capacités de la coordination régionale	-	- Echanger sur les activités menées dans le cadre de la mise en œuvre du projet ;  - Identifier les difficultés rencontrées, les besoins de formation attendus	- Les experts PS	- UCGP (SMVA, SECAC), EAS, OPDL	- DRGR
- 12	- 15-16 juin 2021	- Accompagnement de la mission de l'ATN du PS des sous projets types 2	-	- Répertorier le potentiel d'aménagement et les facilités de mobilisation des ressources en eau dans la zone d'intervention du projet	- ATN,	- Point focal DRGR	- Dioro, Kondenini, N'Gar a, Fara-kou-Massa, Sébou-gou

-

### **BONNES PRATIQUES :**

- La prise de paroles volontaires et la libre expression des participants;
- Le partage de connaissances et d'expériences entre les parties prenantes;
- Le partage et validation des rapports d'études et de sélection des sites et promoteurs identifiés par les projets;
- La dotation en équipements des partenaires du projet

### **CONCLUSION :**

Les activités 2021 de la PMA se sont bien déroulées. Les quatre ateliers planifiés dans le plan d'action ainsi que la visite d'échanges d'expérience se sont tenus dans de bonnes conditions. Les membres de la PMA sont satisfaits de la visite d'échange et les leçons tirées. Ils expriment leur gratitude et reconnaissance à l'endroit du PARIIS-Mali pour l'initiative ainsi que l'appui technique et financier qui n'a fait aucun défaut.

**IMAGES :**



PPM de Zangasso, cercle de Koutiala



Atelier de PMA de Ségou